Fermer les prisons, ouvrir les écoles

par Thomas Chevallier

Aux États-Unis, de nouveaux mouvements s'engagent dans la lutte contre l'incarcération massive en proposant un “définancement de la police” en faveur des services de soin et d'éducation. Ces mobilisations ont pris de l'ampleur depuis l'assassinat de George Floyd.

Les États-Unis emprisonnent plus que n’importe quel État du monde[[1]](#footnote-1). Et, avec un nombre moyen de 14 577 personnes emprisonnées quotidiennement en 2021, le comté de Los Angeles possède, selon beaucoup, le plus grand complexe carcéral des États-Unis, sinon du monde[[2]](#footnote-2). Parmi la population incarcérée, les minorités raciales sont surreprésentées : 54 % sont des Latinos et Latinas et 30 % des Noir·es, alors que ces groupes ne représentent respectivement que 48 % et 8 % de la population totale. Un quart des arrestations débouchent sur une incarcération, et un peu moins de la moitié des personnes emprisonnées sont encore en attente de jugement. Par ailleurs, la proportion des prisonnier·es concernés par des troubles de santé mentale n’a fait qu’augmenter dans la dernière décennie, atteignant 40% en 2021.

Après des décennies d’activisme, de recherches et de débats, notamment alimentés à partir des émeutes de 1992, le diagnostic est devenu clair et partagé par une part des organisations communautaires, des citoyen·nes ordinaires et même des représentant·es politiques de la Cité des anges : l’incarcération de masse et les violences policières sont des vecteurs clés de reproduction d’un ordre suprémaciste blanc, inégalitaire et destructeur. Il n’est plus réaliste de croire que la police et les prisons puissent être réformées : il faut changer d’approche et, pour cela, changer les priorités budgétaires.

À partir des matériaux collectés dans le cadre d’une enquête en cours, le présent essai revient sur la structuration d’un mouvement, emmené par la coalition « Reimagine LA County », promouvant une vision « Care first Jails last » (le soin d’abord, la prison en dernier recours), et ce notamment à travers un travail de politisation de l’argent public. Dans la foulée des mouvements ayant suivi la mort de George Floyd et dans la continuité du slogan « Defund the police », les acteurs et actrices de la cause abolitionniste sont en effet parvenus à rassembler autour de l’idée de réaffecter les crédits dédiés à la criminalisation à la mise en place de services d’alternatives à l’incarcération, de réinsertion, de prévention et de santé. Ce changement d’action publique ne manque toutefois pas de rencontrer des obstacles liés à l’inertie institutionnelle, au pouvoir de l’institution policière, ou encore à la technicité des procédures. Pour s’inscrire au plus près des populations concernées, les alternatives doivent être confiées aux organisations communautaires par le biais de financements, ce qui pose un certain nombre de défis pour ces dernières concernant la professionnalisation et la (dé)politisation de leur action.

Defund the police : un slogan puissant, mais difficile à tenir

La police tue et reproduit un ordre raciste : pour beaucoup, lorsque survient l’assassinat de George Floyd par l’agent Derek Chauvin le 25 mai 2020, il s’agit déjà d’un constat bien établi. Les mouvements qui ont lieu alors dans l’ensemble du pays, et que certains militant·es assimilent à un nouveau « *freedom summer* »[[3]](#footnote-3), n’ont donc pas pour (seul) bénéfice une prise de conscience. Ils sont aussi un moment de créativité et de propositions. Si le slogan « *Black lives matter* » n’a alors jamais été aussi diffusé, et ce bien au-delà des collectifs militants organisés sous cette bannière, un autre mot d’ordre fait l’objet d’une large diffusion, ainsi que de débats houleux : « *Defund the police* ».

En utilisant le terme « définancer » plutôt que celui d’« abolir », les militant·es défendent un cadrage qui fait le lien entre les violences policières et les moyens financiers alloués par les institutions : en dédiant toujours plus de crédits à la police ainsi qu’aux prisons, les pouvoirs publics alimentent les problèmes au lieu de promouvoir des solutions. Ainsi, il ne s’agit pas seulement de dénoncer et stopper les morts par violence policière, l’incarcération et le racisme, mais aussi de revendiquer le financement d’alternatives dans des domaines comme l’éducation, l’emploi, la formation, le logement, mais aussi, dans un contexte de pandémie, la santé et plus particulièrement la santé mentale[[4]](#footnote-4).

À Los Angeles, ces enjeux sont particulièrement saillants. Outre les tendances évoquées en introduction, l’institutionnalisation de la violence policière tend aussi à être de plus en plus mise au jour et dénoncée. En 2021, la série d’articles et de podcasts « A tradition of violence » réalisée par la journaliste Cerise Castle contribue à rendre public le problème endémique des gangs au sein du département du shérif du comté[[5]](#footnote-5). En ce qui concerne le traitement du sans-abrisme et des problèmes de santé mentale, l’intervention de la police lors d’épisodes de crise ou de nuisance entraine souvent des escalades de violence débouchant sur la répression, l’incarcération ou l’homicide.

Comme dans l’ensemble du pays, le slogan « *defund the police* » donne toutefois lieu à des controverses vives, non seulement entre les camps progressistes et conservateurs, mais aussi au sein du premier. Si une partie des militant·es et sympathisant·es défendent une vision ouvertement abolitionniste, d’autres, notamment au sein du parti démocrate, privilégient une approche moins radicale, ou plus prudente. Dans les médias et sur les réseaux sociaux, politicien·nes et expert·es tendent à associer l’idée de « définancement de la police » au chaos et à l’augmentation des crimes, si bien que le mot d’ordre en lui-même est rapidement devenu difficile à tenir. Il devient alors difficile pour le mouvement abolitionniste de continuer à brandir ce mot d’ordre alors que la sécurité reste une préoccupation centrale de l’opinion publique.

Alternatives to incarceration : par les coalitions et consultations, la consolidation d’une « vision »

Pour les organisations communautaires et leurs soutiens politiques, il apparaît plus stratégique de miser sur d’autres éléments de langage, dont beaucoup sont déjà disponibles : « réimaginer » (*reimagine*), « désinvestir » (*divest*), « suivi en milieu ouvert » (*diversion*), « prévention » (*pre-trial*), « réinsertion » (*re-entry*), ou même « rétablissement » (*healing*), autant de catégories qui permettent de mettre l’accent sur les alternatives à l’emprisonnement plus que sur l’abolition de la police. Ce qui est aujourd’hui associé à une « Care first vision » est en fait le résultat d’un long travail de convergence mettant en scène les différents acteurs et actrices de ce qui pourrait être apparenté à une nébuleuse progressiste. Dans certains contextes comme des coalitions, des partenariats ou des groupes de travail, une myriade d’organisations associatives, inspirées du community organizing et investies dans le soutien aux jeunes et aux minorités (noire, latina, autochtones, LGBTQI+), dont des organismes ouvertement abolitionnistes, sont depuis plusieurs années entrées en dialogue avec des élu·es et technicien·nes de la ville et du comté, mais aussi avec des représentant·es de certaines fondations comme The California endowment ou Liberty Hill, afin de construire les bases d’un changement de l’action publique. Formée en 2020, la coalition « Reimagine LA County » joue un rôle central dans ce mouvement. Dans son rapport sur le budget 2023-24 du Los Angeles County, elle résume bien cette vision « Care first » :

« Le moyen le plus efficace de remédier à la surpopulation et aux conditions inhumaines du système carcéral est simplement de réduire le nombre d’entrées et de libérer les personnes détenues en investissant dans de véritables solutions communautaires, en réduisant le nombre d’agents du shérif qui patrouillent et criminalisent les membres de la communauté, et en investissant de manière intensive dans des lits de traitement pour les troubles de santé mentale »[[6]](#footnote-6).

(« The most effective way to address overcrowding and inhumane conditions in the jail system, is to simply decrease the number of people going in and driving releases for the people who are held inside by investing in real community driven solutions, reducing the number of Sheriff’s deputies patrolling criminalizing community members, and aggressively investing in mental health treatment beds ».)

Ce processus est notamment rendu possible par une génération d’élu·es, essentiellement démocrates, qui admettent que les lois, institutions et inégalités régissant les rapports sociaux sur le territoire ont été fondées sur un ordre suprémaciste blanc. Ainsi, à partir du 1er novembre 2022, chaque réunion du gouvernement du comté est introduite par un « land aknowledgement », une déclaration par laquelle il est reconnu que la société actuelle s’est constituée à travers le « génocide » et « l’exploitation » de populations autochtones[[7]](#footnote-7). Depuis 2017, sur les cinq membres composant le Board of Supervisors – l’organe législatif et exécutif du comté de Los Angeles – quatre sont démocrates. De plus, depuis 2021, toutes sont des femmes, et ces élues se présentent volontiers comme les promotrices d’une politique « progressiste », répondant aux revendications provenant des organisations communautaires en mettant l’accent sur le « care ».

En février 2019, donc avant même la mort de George Floyd, un important dispositif de coopération institutionnelle est mis en place sous l’étiquette « Alternatives to incarceration ». À travers les différentes réunions et missions, sont formulées des recommandations autour du slogan « *Care first, Jails last* »[[8]](#footnote-8). Cette initiative s’inscrit en même temps dans un contexte de forte publicité des conditions déplorables d’incarcération, notamment au sein de la Men’s central jail, principale prison du comté où s’accumulent les décès. En août de la même année, après avoir d’abord envisagé l’expansion de cette prison, le Board of Supervisors, sous pression des organisations militantes, recule et prend finalement la décision historique de la fermer dans les années à venir – fermeture qui n’a toutefois pas encore eu lieu au moment de l’enquête, ce qui attise les critiques.

« Measure J » et le programme « Care First Community Investment »

Malgré ces avancées programmatiques et déclarations de principe, les moyens alloués restent anecdotiques face au budget dédié à la police et au système carcéral. La mort de George Floyd et le mouvement « Defund the police » poussent alors les organisations communautaires à mettre l’accent sur cette question des moyens. C’est pour profiter de cette fenêtre d’opportunités que la coalition « Reimagine LA County » est constituée afin de porter un référendum d’initiative citoyenne. Ce qui devient la « Measure J » vise à imposer que 10% des fonds annuels du comté provenant directement de la poche du contribuable, évalués entre 360 et 900 millions, soient dédiés à investir dans les organisations communautaires, les alternatives à l’incarcération et le développement de services dans une vision « Care first ». Le Board of Supervisors décide d’organiser un vote en novembre 2022 qui débouche sur l’approbation par 57% des votant·es, soit 2,1 millions d’Angelinos et Angelinas, de la « Measure J ».

S’il ne s’agissait pas officiellement de « définancer » la police ou les prisons, nul doute que le département du shérif serait indirectement impacté dans la mesure où celui-ci représente le plus gros budget du comté, ce qui explique que les associations de police aient cherché à lutter contre cette initiative. Outre les millions de dollars investis avant le vote pour faire campagne contre la mesure par le biais de spots publicitaires ou sur les réseaux sociaux, ces organisations se réunissent ensuite pour faire un recours devant la cour supérieure de Los Angeles. En juin 2021, cette cour leur donne raison en jugeant inconstitutionnelle la « Measure J » pour le motif que seul le Board of Supervisors serait souverain pour définir le budget. Pourtant, les élues du comté décident de lancer quand même un programme qui est nommé « Care First Community Investment », sans attendre le résultat de l’appel de cette décision judiciaire, réalisé par la coalition, qui a finalement débouché en juillet dernier à son annulation et, donc, à la confirmation de la viabilité juridique de cette mesure.

Au sein de l’administration du comté, les départements « Justice, Care and Opportunities » et « Youth development » sont créés à la fin 2022 et montent depuis lors en puissance à travers la fusion d’équipes existantes, le transfert d’employé·es et de fonctionnaires provenant d’autres services et l’augmentation des crédits disponibles. Dès le départ, un principe reste cardinal : la mise en œuvre de la vision Care first doit être confiée à « la communauté », c’est-à-dire en fait surtout aux organisations du tiers secteur inscrites dans les territoires les plus pauvres et/ou dans les groupes sociaux minoritaires ciblés comme bénéficiaires, à savoir : les populations noires et latina, les personnes ayant fait l’expérience (par elles ou par leurs proches) du système carcéral, les femmes et les jeunes, les LGBTQI+ ou encore les sans-abri.

« Des budgets qui reflètent les valeurs de la communauté » : politiser les dépenses publiques

Depuis le début, la mise en œuvre du programme repose sur les recommandations et orientations émises par un comité consultatif composé de représentant·es des districts et des services concernés et de représentant·es communautaires. Mais derrière les apparences d’une coopération consensuelle se cachent un rapport de force latent et une forte inertie de l’ordre institutionnel existant.

Les forces de police du shérif et leurs groupes de pression continuent de peser sur les décideuses, qu’il s’agisse des élues ou de la Chief executive officer (CEO, soit l’équivalent de la directrice générale des services dans les collectivités françaises), en demandant des moyens supplémentaires et en dépassant systématiquement leurs budgets prévisionnels de plusieurs centaines de millions de dollars. Face aux révélations sur l’importance des gangs au sein du département, les injonctions politiques à agir sont prises en charge dans le cadre de processus lents de réforme interne et dont les organisations communautaires interrogent la pertinence dans la mesure où ils sont soutenus par des budgets supplémentaires. Pour beaucoup, le département du shérif de Los Angeles est fondé sur un système de violence raciste, si bien que sa réforme de l’intérieur ne serait qu’une chimère.

Devant cette inertie, une infrastructure importante d’organisations communautaires fonctionnant en réseaux et coalitions fait front. L’activité militante ou d’« advocacy » de ces organisations est largement soutenue financièrement par certaines fondations orientées vers la justice sociale, comme celles évoquées plus haut. Grâce à ce soutien et aux dons collectés, ces organisations s’appuient sur des équipes salariées importantes composées de représentant·es des communautés minorisées et de personnes concernées par l’incarcération (anciens détenu·es ou parents de personnes mortes en prison), auxquelles elles proposent des conditions de travail intéressantes. Fortes de ces ressources humaines et financières, elles s’efforcent de maintenir une pression en demandant des comptes aux responsables du comté, comme dans ce tract édité par la coalition « Reimagine LA » :

« En 2019, lorsque le groupe de travail sur les alternatives à l’incarcération (ATI) a été créé, le Board of supervisors s’est engagé à donner la priorité à la vision Care First dans le comté de Los Angeles. Depuis lors, nous avons vu le Board ne pas tenir sa promesse (…). Il est temps que le Board tienne sa promesse et adopte un budget « Care First » qui reflète les besoins et les valeurs de la communauté qu’il sert ».

(« In 2019, when the Alternatives to Incarceration (ATI) workgroup was created, the Board of supervisors made a commitment to prioritize a Care First vision in LA County. Since then, we’ve seen the Board fall short on their promise (…). It’s time the Board of supervisors make good on their promise and adopt a Care First Budget that reflects the needs and values of the community they serve ».)

Dans l’ensemble de leurs discours, les acteurs et actrices de cette lutte parlent d’argent, du budget et des manières dont les millions sont réparties entre les services. Ces pratiques sont même consacrées par l’expression de plus en plus répandue de « budget advocacy ». Lors d’une conférence de presse réalisée devant les marches de l’administration du comté, les membres de la coalition clament : « c’est notre argent ! » (« this is our money ! »).

Un véritable travail d’éducation politique est réalisé à travers des rapports et des formations. Lors d’une de ces formations en ligne proposées à la suite de la publication du rapport sur le budget 2023-24, un consultant de l’entreprise missionnée pour la rédaction de ce dernier explique « comment décoder le budget du LA County », puis donne certains chiffres en concluant : « LA county ne définance pas le département du shérif, ni ne diminue sa taille » (« LA county is not defunding LASD or decreasing LASD’s size »). Ces chiffres sont fondés sur des comparaisons entre les budgets et le nombre d’emplois alloués à certains départements emblématiques, mais aussi sur des indicateurs comme le nombre de dollars alloués par résident – par exemple, 3,9 milliards $ soit 406 $ par résident pour le département du shérif contre 58 millions $ soit 6 $ par résident pour le programme « Care first community investment ». Ce faisant, et en utilisant des expressions comme « l’argent qui vient directement de la poche des personnes résidant à LA » (« *money that comes from LA resident’s pocket* »), le consultant cherche à amener les auditeurs et auditrices à s’approprier les enjeux budgétaires.

Le rapport de force s’exprime aussi lors des réunions du Board of supervisors, qui sont publiques, retransmises en ligne en direct et mises à disposition par la suite. Lors de ces réunions, une large partie des échanges ont lieu entre les élues et la Chief executive officer. Mais les séances sont ponctuées de séquences de commentaires du public (*public comments*) à travers lesquelles les Angelinos et Angelinas sont invités, en 1 minute 30 secondes maximum, à réagir à l’agenda du jour. Ces séquences sont investies par les organisations communautaires et militantes afin de politiser les choix budgétaires en les mettant en lien avec leurs propres visions et divisions du monde social[[9]](#footnote-9). Lors de la formation évoquée plus haut, une séquence est consacrée aux commentaires du public. Selon la militante, ils permettent de « sensibiliser et faire pression » (« raise awareness and apply pressure »). Celle-ci explique en quoi consiste « un bon commentaire du public » en donnant des conseils tels que :

« humaniser l’enjeu, le personnaliser, ajouter des éléments sur pourquoi c’est important pour vous. Pour moi, par exemple, je dirais que je suis une membre de la communauté ayant eu une expérience de l’incarcération, donc que je sais par mon vécu qu’investir dans le système carcéral ne protège pas nos communautés ».

(« humanize the issue, personalize, add why this is important to you, so for me I would say I am a formerly incarcerated community member and I know in firsthand that investing into the cultural system doesn’t protect our communities »)

Parmi la trentaine de commentaires du public émis par la coalition lors d’une séance de juin dernier, beaucoup suivent le modèle proposé lors de la formation, dispensée quelque dix jours auparavant, mais plusieurs styles se dessinent néanmoins : certains privilégient l’utilisation de termes techniques et de chiffres ; d’autres empruntent un registre plus accusateur à l’encontre des élues (« ces morts en prison, vous en êtes responsables, ce sang est sur vos mains ») ; enfin, certains s’inscrivent dans le registre du témoignage, en faisant le lien entre leur propre expérience de l’incarcération et les enjeux budgétaires, ce qui permet d’incarner les revendications de la coalition[[10]](#footnote-10), à l’image de l’extrait suivant :

« Je suis également un ancien détenu. Je suis sorti après avoir passé 13 ans en prison. Je suis ici pour parler du budget aujourd’hui parce que c’est très important pour moi. La raison en est que j’ai été l’un de ces jeunes délinquants qui ont été arrêtés à l’âge de 15 ans. À cette époque, personne dans mon école ne m’a demandé si quelque chose n’allait pas, s’il se passait quelque chose à la maison ou si j’avais besoin d’aide pour surmonter mon traumatisme. Et je pense que si nous proposons ces programmes à la communauté, aux écoles et aux centres de loisirs, cela aura un impact énorme sur notre communauté, et au lieu de financer les prisons et les forces de l’ordre, je pense que nous devrions commencer à financer nos enfants parce que la vie de nos enfants compte ».

(« I am formerly incarcerated as well. I got out after doing 13 years. I’m here to speak about the budget today because it’s very important to me. And the reason is because I was one of those youth offenders that got arrested 15 years old. And around that time, there was no one at my school that asked me was there something wrong or is there something going on at home or do you need help dealing with your trauma. And I feel like if we bring these programs to the community and to schools and to recreational centers, I believe it will have a huge impact on our community, and instead of funding probation and law enforcement, I believe we should start funding our children because the lives of our children matters ». )

Une fois que tous les commentaires du public se sont succédé, chaque élue prend la parole. Leurs réactions face aux critiques des propositions budgétaires convergent vers un même discours : l’argent disponible n’est pas suffisant, on fait ce qu’on peut avec ce qu’on a. À l’image de l’élue Hilda L. Solis qui finit son intervention par :

« Sur ce point, je dirais simplement que nous avons beaucoup à faire. Nous n’avons pas autant d’argent que nous le souhaiterions, mais je pense que nous l’utilisons de manière judicieuse, ce qui nous aidera à aller de l’avant. Je vais prier pour que nous obtenions plus de fonds à l’avenir et que notre économie puisse vraiment se maintenir, mais aussi pour que tout le monde bénéficie d’un traitement égal ».

(« I think with that, I’m just going to say that we have a lot to do, a lot of work. We don’t as much money as liked to see, but I think we’re using it in a judicious manner that I think will help take us forward. And I’m going to pray that we get more funds in the future and that our economy can really sustain itself but that everyone gets equal treatment ».)

Ce à quoi la présidente du Board, Janice Hahn, répond : « Nous vous rejoindrons dans cette prière pour plus d’argent » (« We will join you in that prayer for more money »). Face aux politisations militantes qui cherchent à ouvrir les possibles budgétaires, l’institution oppose une digue insurmontable, celle de « l’économie », des recettes limitées. Dans un territoire qui concentre les grandes fortunes, la redistribution reste un concept lointain.

L’épreuve de la mise en œuvre par la délégation

Outre la surveillance des budgets et du processus de fermeture des prisons, d’autres défis, plus discrets, émergent dans le processus de mise en œuvre du programme « Care first Community investment », relatifs à l’accès aux financements créés, aux organisations qui les sollicitent et obtiennent, et aux effets qu’ils ont sur leur action.

Aux États-Unis, une tradition déjà ancienne de recherche pose la question des effets des financements publics et de la contractualisation en termes de professionnalisation et de dépolitisation des organisations à but non lucratif[[11]](#footnote-11). Les États-Unis et la France n’en sont pas au même moment de l’histoire des rapports entre pouvoirs publics et associations. Outre-Atlantique, les recompositions néolibérales de ces rapports ont commencé beaucoup plus tôt. Dès les années 1980, les gouvernements, aux différents échelons administratifs, tendent à la fois à réduire les dépenses sociales et à construire les conditions d’une véritable instrumentalisation des associations par l’État[[12]](#footnote-12). À Los Angeles, la mise en place d’importants financements publics destinés à la délégation d’alternatives à l’incarcération aux associations va donc à la fois à rebours et dans la continuité de l’histoire. Pour répondre aux attentes du mouvement, l’ingénierie et les procédures bureaucratiques pour les administrer restent à inventer.

Comment investir de manière efficace et pertinente dans la « community » ? Dès la mise en place du programme « Care first Community investment », le comité consultatif a recommandé de donner la priorité aux petites associations de quartier, dont les conseils d’administration et les employé·es sont composés de représentant·es des publics ciblés, et qui n’ont encore jamais touché d’argent du comté. Par de tels principes, il s’agit d’éviter que les crédits soient captés par les grandes entreprises associatives, spécialisées dans la réponse aux appels à projets les plus complexes, mais de parvenir à construire un partenariat avec les organisations se situant au plus proche des milieux touchés par l’incarcération, mais dont la professionnalisation et la maîtrise des attentes institutionnelles peuvent s’avérer limitées. Selon le rapport de la coalition « Reimagine LA County », l’idée est de parvenir à cet horizon en :

« renforçant les capacités des prestataires existants par le biais d’une assistance et d’un soutien techniques significatifs, en réduisant ou en éliminant les obstacles à l’accès aux subventions et en repensant les processus et les exigences contractuelles pour les prestataires de services ».

(« building the capacity of existing providers through meaningful technical assistance and support, reducing and or eliminating barriers to access grant dollars, and re-imagining contracting processes and requirements for service providers ».)

En un sens, il s’agit finalement d’appliquer la vision « Care first » dès les étapes de candidature et de contractualisation. Pour ce faire, les appels à projets prennent par exemple en compte les frais de fonctionnement ou les coûts de l’assurance exigée par le comté. Afin d’éviter une évaluation trop hors-sol des dossiers, une démarche de recrutement d’examinateurs et examinatrices issus de « la communauté » est mise en place. Surtout, des dispositifs ad hoc d’accompagnement des organisations ont été créés par l’enrôlement d’« administrateurs tiers » (*third-party administrators*) sélectionnés par le biais d’appels à projets.

L’un des administrateurs tiers sélectionnés est une organisation à but non lucratif missionnée pour la gestion d’une partie des appels à projets et l’accompagnement des associations pour y répondre. Dans cette optique, elle organise des webinaires lors desquelles leurs employées expliquent les principes et étapes de la candidature et répondent aux différentes questions. Un autre administrateur tiers est, quant à lui, en charge de mettre en place une « incubation academy » dédiée à ce qui est nommé le « capacity-building » des associations – des termes empruntés depuis longtemps au monde de l’entrepreneuriat et du management par toute une partie du monde associatif. Lors d’une réunion du comité consultatif accompagnant la mise en œuvre de la politique, les responsables de ce dispositif viennent présenter des premiers résultats à travers une présentation powerpoint suivie de témoignages d’associations en ayant bénéficié. À chaque témoignage, leurs représentant·es remercient chaleureusement l’administrateur tiers en citant les financements qu’ils sont parvenus à obtenir grâce à son accompagnement. Les applaudissements, les sourires et les exclamations illustrent alors une posture commune à l’ensemble des membres du comité : ces financements publics et leur obtention par des petites associations communautaires sont conçus comme une véritable conquête, d’autant plus que celle-ci a lieu dans un moment de crise économique.

Face à ces premières conquêtes, les membres du comité mettent néanmoins en garde quant à « l’après » : une fois que les contrats ont été obtenus, comment les prendre en charge, assurer la fonction d’employeur, rendre des comptes sur l’utilisation des fonds. Lors d’un échange, une militante de la coalition « Reimagine LA County » pose le problème en ces termes :

« Il est très utile de comprendre comment obtenir de l’argent, mais il est très difficile pour beaucoup d’organisations de garder l’argent. Beaucoup d’organisations perdent leur financement au bout d’un an ou deux parce qu’elles n’arrivent pas à répondre aux attentes en matière de comptabilité ».

(« It’s really helpful to kind of get that initial understanding of how to get the money but then how do you keep the money is very hard for a lot of organizations. A lot of organizations lose out on funding after like a year or two because they just can’t keep up with the expectations accounting ». )

Si les appels à projets ciblent de petites organisations, elles sont vouées à concerner des montants substantiels compris entre 50 000 dollars et 400 000 dollars par an. Ainsi, l’allocation de ces subventions à des organisations qui ne vivaient jusqu’à présent que de dons n’est pas anodine. Au sein des organisations, elle interroge jusqu’au rapport ordinaire à l’argent des responsables dont beaucoup sont susceptibles d’être précaires ou en tout cas de n’avoir jamais eu la main sur des sommes pareilles au cours de leur existence.

Ne pas tomber dans le piège du « complexe industriel non lucratif »

Après la mort de George Floyd, Black Lives Matter a reçu pour 90 millions de dollars de donations. Mais l’organisation née en 2013 n’est alors pas prête à prendre en charge autant d’argent. Rapidement, des polémiques ont éclaté concernant l’utilisation de ces fonds par certains responsables (achat d’un ensemble immobilier de luxe à Los Angeles, rémunération d’organismes prestataires dirigés par les responsables ou leurs proches). Sur le site de la fondation créée par l’organisation pour gérer ces donations, dans l’onglet de présentation du « transparency center », on peut lire :

« La désinformation véhiculée par la droite au sujet de nos finances est en grande partie liée à ce qui se passe lorsque les Noirs sont financièrement autonomes par rapport aux structures suprématistes blanches telles que le complexe industriel à but non lucratif. Il existe depuis longtemps un héritage de méfiance et de doute sur la manière dont les Noirs dépensent leur argent, comme l’illustre par exemple le surnom de ‘welfare queen’ de Ronald Reagan, un trope raciste qu’il a colporté pour obtenir le pouvoir de la présidence ».

(« The misinformation from the right wing about our finances is very much about what happens when Black people are financially autonomous from white supremacists structures like the non-profit industrial complex. There is a longstanding legacy of mistrust and doubt about how Black people spend their money, like Ronald Reagan’s “welfare queen” moniker, a racist trope he peddled to gain the power of the presidency ».)

Pour les organisations communautaires et militantes de Los Angeles, l’enjeu de bonne gestion de l’argent public s’inscrit aussi dans ce contexte de pression de l’opinion publique et dans un impératif de gagner la confiance des institutions. Pour ce faire, un apprentissage, voire une véritable socialisation sont nécessaires. Mais cet apprentissage peut-il se faire sans éloigner les responsables de leurs aspirations militantes ? Comment résister à la dépolitisation par la professionnalisation et l’appât du gain ? Dans la citation précédente, la mention de la notion de « complexe industriel non lucratif » renvoie aussi à une approche intersectionnelle de l’action associative. Dans l’ouvrage à contributions *The Revolution will not be funded*, le collectif INCITE ! a popularisé cette notion en la définissant comme un ensemble de partenariats entre le public et le privé tendant à « gérer et contrôler la critique en l’incorporant à l’appareil étatique »[[13]](#footnote-13). Par les financements, les personnes sont encouragées à « penser la mobilisation pour la justice sociale comme une carrière », ce qui tendrait à les éloigner de postures conflictuelles et, *in fine*, à prendre part à la reproduction des dominations étatique, capitaliste, raciale ou de genre. À Los Angeles, cette notion est connue, mais certaines organisations communautaires et fondations, bien dotées et fonctionnant en réseaux, semblent déterminer à dépasser l’issue fatale de la dépolitisation en promouvant une forme de professionnalisation de lutte. Et le mouvement « Care first Jails last » semble pour l’instant montrer que cela est possible.

Pour aller plus loin

* Thomas Chevallier, « [Financements publics et limitation de l’autonomie des associations dans les quartiers populaires. Une démarche exploratoire par ethnographie budgétaire auprès de deux associations à Lille](https://www.cairn.info/revue-sociologie-2022-4-page-439.htm) », *Sociologie*, vol. 13, n° 4, 2022, p. 439‑459.
* Collectif INCITE ! (dir.), *The revolution will not be funded: beyond the non-profit industrial complex*, Durham, Duke University Press, 2017.
* Collectif Matsuda, *Abolir la police : échos des États-Unis*, Marseille, Niet, 2021.
* Steven R. Smith et Michael Lipsky, *Nonprofits for hire: the welfare state in the age of contracting*, Cambridge, Harvard University Press, 1994.
* Julien Talpin, *Community organizing : De l’émeute à l’alliance des classes populaires aux États-Unis*, Paris, Liber, 2016.

**Ressources en ligne**

* Cerise Castle, « A Tradition of Violence. The History of Deputy Gangs in the Los Angeles County Sheriff’s Department », Knock-LA, 2021, URL : <https://knock-la.com/tradition-of-violence-lasd-gang-history/>
* « Los Angeles County Alternatives to Incarceration Work Group Final Report », URL : <https://ceo.lacounty.gov/wp-content/uploads/2020/10/1077045_AlternativestoIncarcerationWorkGroupFinalReport.pdf>
* « Care first Budget report. LA County Budget 2023-2024 Analysis », rapport publié par la coalition « Reimagine LA », URL : <https://reimagine.la/app/uploads/2023/06/RELA-Budget-Report-2023-v4.pdf>
* Gwénola Ricordeau, Joël Charbit et Shaïn Morisse, « Peut-on abolir la police ? La question fait débat aux États-Unis », *The Conversation*, 14 juin 2020, URL : <https://theconversation.com/peut-on-abolir-la-police-la-question-fait-debat-aux-etats-unis-140477>

Publié dans laviedesidees.fr, le 7 novembre 2023

1. Parmi beaucoup d’autres, une référence importante reste : Loïc Wacquant, *Punishing the poor: the neoliberal government of social insecurity*, Durham, Duke University Press, 2009. [↑](#footnote-ref-1)
2. Les chiffres proviennent du Los Angeles Almanac, <https://www.laalmanac.com/crime/cr25b.php> [↑](#footnote-ref-2)
3. Le « *freedom summer* » est un des épisodes importants du mouvement des civil rights, qui a lieu en 1964. [↑](#footnote-ref-3)
4. Collectif Matsuda, *Abolir la police : échos des États-*Unis, Marseille, Niet, 2021 ; Gwénola Ricordeau, Joël Charbit et Shaïn Morisse, [« Peut-on abolir la police ? La question fait débat aux États-Unis »](https://theconversation.com/peut-on-abolir-la-police-la-question-fait-debat-aux-etats-unis-140477), *The Conversation*, 14 juin 2020. [↑](#footnote-ref-4)
5. Cerise Castle, [« A Tradition of Violence. The History of Deputy Gangs in the Los Angeles County Sheriff’s Department »](https://knock-la.com/tradition-of-violence-lasd-gang-history/), Knock-LA, 2021. [↑](#footnote-ref-5)
6. Voir le [rapport sur le budget 2023-2024 du LA County](https://reimagine.la/app/uploads/2023/06/RELA-Budget-Report-2023-v4.pdf) publié par la coalition « Reimagine LA ». [↑](#footnote-ref-6)
7. Une telle disposition avait déjà été mise en place à l’échelon de l’État de Californie en 2012. [↑](#footnote-ref-7)
8. Voir [le rapport final](https://ceo.lacounty.gov/wp-content/uploads/2020/10/1077045_AlternativestoIncarcerationWorkGroupFinalReport.pdf). [↑](#footnote-ref-8)
9. Choukri Hmed, « Les mouvements sociaux et la politisation de l’argent public », dans Philippe Bezes et Alexandre Siné (dir.), *Gouverner (par) les finances publiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 2011, p. 225‑262. [↑](#footnote-ref-9)
10. Julien Talpin, *Community organizing : De l’émeute à l’alliance des classes populaires aux Etats-Unis*, Paris, Liber, 2016. [↑](#footnote-ref-10)
11. Parmi d’autres, voir : Steven R. Smith et Michael Lipsky, *Nonprofits for hire: the welfare state in the age of contracting*, Cambridge, Harvard University Press, 1994. Sur la France, où ces travaux sont restés peu nombreux, voir : Thomas Chevallier, « Financements publics et limitation de l’autonomie des associations dans les quartiers populaires. Une démarche exploratoire par ethnographie budgétaire auprès de deux associations à Lille », *Sociologie*, vol. 13, n° 4, 2022, p. 439‑459. [↑](#footnote-ref-11)
12. En France, nous avons souvent tendance à surestimer la place de la philanthropie alors que le premier financeur du tiers secteur aux États-Unis reste toutefois de loin la puissance publique, voir : Lester M. Salamon (dir.), *The State of Nonprofit America*, Washington D.C., Brookings Institution Press, 2012. [↑](#footnote-ref-12)
13. Collectif INCITE ! (dir.), *The revolution will not be funded: beyond the non-profit industrial complex*, Durham, Duke University Press, 2017 (introduction). [↑](#footnote-ref-13)